Aiacciu
AJACCIO

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DUCONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le lundi 31 juillet 2017 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 25 juillet 2017 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :
M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, M. BALZANO, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, Adjoints au Maire.
Mme JEANNE, Mme BERNARD, M. CASTELLANA, Mme SICHI, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, Mme FALCHI, Mme SANTONI-BRUNELLI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, M. MONDOLONI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, Conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :
M. VOGLIMACCI à M. le maire, Mme BIANCAMARIA à M. BALZANO, M. CAU à Mme FELICIAGGI, Mme ZUCCARELLI à Mme RUGGERI-ZANETTACCI, Mme VILLANOVA à Mme OTTAVY-SARROLA, Mme MASSEI à M. SBRAGGIA.

Etaient absents :
Mme FLAMENCOURT, M. PAOLINI, M. FILONI, M. KERVELLA, M. FERRARA, M. CHAREYRE, M. DELIPERI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. BASTELICA, M. LEONETTI, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, Mme SIMONPIETRI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, Conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	28
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, M. Yoann Habani est désigné en qualité de secrétaire de séance.

Séance du lundi 31 juillet 2017 **Délibération N°2017/196**

Programmation du théâtre municipal - saison 2017/2018
de janvier à décembre 2018

M. le maire expose à l'assemblée :

Programmation du théâtre municipal de janvier à décembre 2018

L'Espace Diamant accueille la saison du théâtre municipal.
Outre la saison de spectacle vivant, ce lieu accueille tout au long de l'année, presque chaque jour, des manifestations diverses et variées.
Cette structure à vocation multiple, accueille en complément de la programmation de spectacle vivant :

- des projections de films d'art et essai, le vendredi et le samedi,
- des expositions selon un programme défini par un comité technique,
- et un cycle de conférences régulier.

Cet espace est aussi (en fonction des disponibilités du planning et du temps de travail de l'équipe technique) mis à disposition des associations de la ville, en particulier pour les pratiques amateurs et les porteurs de projets privés.
En raison du faible nombre d'infrastructures de la ville, nous constatons une forte demande de ces secteurs et la nécessité pour la ville, d'y répondre, signifiant ainsi la volonté de la municipalité d'affirmer son soutien aux acteurs culturels travaillant sur son territoire.

Les services municipaux et les partenaires institutionnels bénéficient de cette structure pour y organiser diverses manifestations.
L'Espace Diamant a trouvé sa place dans le paysage culturel ajaccien et est devenu une structure vivante, dynamique et créative.
La petite jauge (317 places) permet de créer un rapport scène/salle intime ainsi qu'une proximité artiste/public.
L'acoustique très performante sert les différents types de musiques qui sont présentés.
L'espace scénique, quoi qu'insuffisant (hauteur et profondeur) pour accueillir des grandes formes chorégraphiques et théâtrales, permet la représentation de production de qualité.

Bilan intermédiaire

Bilan intermédiaire et non définitif (arrêté le 21 juin 2017) de la saison 2016/2017 en quelques chiffres :

- **40 spectacles pour 51 représentations** :

14 concerts (dont 2 au Palais Fesch), 15 spectacles de théâtre pour 20 représentations, 6 spectacles chorégraphiques pour 7 représentations, 5 spectacles jeune public pour 10 représentations.

- **6 834** spectateurs/spectacles payants
- **1 072** détenteurs de la Carte culture

Budget artistique

Nous pouvons constater en prenant comme référence la saison 2016/2017, même si le bilan définitif n'est pas encore totalement réalisé (il sera remis à l'autorité municipale comme chaque année au dernier trimestre), que les ventilations des dépenses sont sensiblement toujours les mêmes, selon la répartition suivante :

Dépenses :

- Contrat 72%,
- Hébergement et restauration 10%,
- Transport 7%,
- Technique 5%,
- Taxe 4%,
- Communication 1%,
- Autres charges 1%

Recettes propres :

L'autofinancement pour les spectacles représente en moyenne 27%.**(sans la CTC)**
Le taux moyen de fréquentation des spectacles s'établit aujourd'hui à 55%
Par ailleurs à ces recettes propres s'ajoute la subvention de la CTC (70 000€ prévus par l'arrêté de la CTC d'attribution de la CTC pour 2016)

Programmation

L'élaboration d'une programmation est à la fois une responsabilité et un enjeu pour l'orientation culturelle d'une ville.
Elle se doit de prendre en compte différents paramètres qui peuvent être contradictoires.
A partir des orientations politiques définies par les élus, des contraintes de l'espace liées à la spécificité de notre plateau, de l'impératif de présenter un nombre de spectacles suffisants, pour assurer une régularité artistique, de l'évaluation des attentes de la population, la personne en charge de la programmation doit trouver un juste équilibre alliant, dans la pluridisciplinarité des formes, les talents reconnus et les artistes émergents.
Dans le cadre de sa mission de service public, le théâtre municipal doit offrir le panorama le plus large de la réalité contemporaine du spectacle vivant en veillant à ne pas léser les aspirations du public et en prenant compte la réalité du territoire dans lequel il s'inscrit.
Dans l'agglomération ajaccienne, il existe en plus des 2 lieux de diffusion installés (Aghja et théâtre municipal), d'autres espaces assurant une programmation régulière : le Palatinu, le Palais des Congrès où sont organisés la diffusion de spectacles de théâtre privés, de concerts et des spectacles jeune public, les propositions seront plus nombreuses et permettront à chaque lieu de mieux se spécialiser (en fonction de la spécificité de chaque établissement) renforçant ainsi leur identité et favorisant la fidélisation du public.
Ces programmations doivent se faire, dans la concertation et la complémentarité, afin de proposer au public, une offre artistique et culturelle plus dense et un grand choix pouvant satisfaire leurs attentes.
La ville a choisi de soutenir cette programmation indépendante de celle du Théâtre municipal par l'intermédiaire de partenariats.
Le théâtre municipal et l'Aghja, investis, tous deux, d'une mission de service public, continuent de travailler en étroite collaboration afin de susciter des croisements de spectateurs, et de développer la curiosité pour des projets artistiques innovants et originaux.
L'ambition d'une programmation de saison est de réussir, dans un espace temps hors du quotidien, à donner à voir, à entendre, à éprouver la diversité des langages artistiques qui contribuent, dans le plaisir de l'expérience partagée entre artistes et public, à éveiller les consciences, développer l'esprit critique, faire rêver, penser, comprendre et connaître le monde autrement, d'envisager d'autres possibles.

La saison 2017/2018 de janvier à juin 2018

La saison 2017/2018 a été élaborée à partir des éléments exposés ci-dessus.
Elle se décompose de la façon suivante :

- Théâtre **9** spectacles dont 1 spectacle d'humour en partenariat avec Key Prod
- Danse **3** spectacles
- Jeune public **4** spectacles pour **9** représentations
- Musique **9** concerts dont 1 résidence de création,
- Lectures théâtralisées **6**

Nombre de spectacles proposés **31** Pour **36** représentations

A noter que des spectacles destinés à animer les lieux patrimoniaux de la Ville (Bibliothèque Fesch...) seront par ailleurs programmés.
Cette programmation qui relève de lignes budgétaires au Patrimoine pourra faire l'objet d'une délibération et d'une publication spécifique.

Danse

Cies extérieures

- *Amstrong Jazz Ballet*

Direction Géraldine Amstrong
Programme composé de 4 pièces
Diffusion : Gruber Ballet Opéra

- *Playlist #1*

Chorégraphie Angelin Preljocaj
Production Ballet Preljocaj, Centre Chorégraphique National
Extraits des pièces : retour à Berratham; les nuits ; spectral évidence ; le parc ; paysage après la bataille ; La stravaganza ; blanche neige ; Les nuits
(Spectacle hors abonnement, application du Tarif Palatinu)

- *My Rock*

Compagnie Jean-Claude Gallota
Groupe Emile Dubois
Chorégraphie : Jean-Claude Gallota

Musiques

Productions extérieures

- *Fichbach*

Concert de la chanteuse Fichbach

- *Afrika Delik*

Concert de Manu Di bango

- *Les 4 saisons de Vivaldi*

Par le Paris Classik Orchestre
Violon : Bertrand Cervera

Productions insulaires

- *Métamorphosis*

Création de Philippe Biondi et Daniel Di Bonaventura

- *Ed Lucem*

Barbara Furtuna & Belem

- *Musique Dans un chapeau*

Par l'Association Trio elixir

- *Plateau de musique découverte - Fête de la Musique (Sons of beaches Records, Jeanne Rognoni....)*

Concert découverte de groupes insulaires

Jeune Public

Cies extérieures

- *L'après-midi d'un Foehn*

Conception et écriture : Phia MENARD
Interprétation : Jean-Louis OUVRARD
Création de la bande sonore : Ivan ROUSSEL d'après l'oeuvre de Claude Debussy
Durée : 25 minutes - Spectacle tout public à partir de 5 ans
Performance sans paroles

- *Tamao*

Ciné-concert de et avec Sophie Laloy et Leila Mendez
Scénario, tournage du film et conception graphique : Sophie Laloy et Leila Mendez
Musique : Leila Mendez inspirée des poèmes de Blaise Cendrars
Production: Mon Grand l'Ombre
Avec le soutien d'Arcadi-Île-de-France, la Sacem, le Théâtre Jean Vilar de Vitry-sur-Seine, le Théâtre Gérard Philipe de Bonneuil- sur-Marne, le Théâtre Lino Ventura et le cinéma Jacques Brel de Garges-lès-Gonesse, le Festival à pas contés de Dijon, la scène du canal CRL10.

- *Madame Gascar*

Production les Jeunesses Musicales de France
Voix malgaches

- *Tam tam*

Production les Jeunes Musicales de France
Musique corporelle et théâtre burlesque

Théâtre

Cies extérieures

- *Une saison en enfer*

D'Arthur Rimbaud

Avec Jean-Quentin Chatelain
Mise en scène Ulysse di Gregorio
Scénographie Benjamin Gabrié
Production : Le K Samka

- *Mon traitre*

D'après "Mon traître" et "Retour à Killybegs" de : Sorj Chalandon
Adaptation et mise en scène : Emmanuel Meirieu
Avec : Jean-Marc Avocat, Stéphane Balmino, Laurent Caron
Collaboration artistique et co-adaptation : Loïc Varraut
Production Bloc Opératoire

- *Ivo Livi*

Un spectacle d'Ali Bougheraba et Cristos Mitropoulos
Mise en scène Marc Pistolesi
Une co-production théâtre Tristan Bernard et Ki m'aime me suive

- *Le livre de ma mère*

De Albert Cohen
Mise en scène : Dominique Pitoiset
Avec Patrick Timsit
Production les visiteurs du soir

- *Edmond*

D'Alexis Michalik
Mise en scène de l'auteur
Avec : Guillaume Sentou, Pierre Forest, Kevin Garnichat, Régis Vallée, Nicolas Lumbreras, Jean-Michel Martial, Christian Mulot, Pierre Benezit, Stéphane Caillol, Anna Mihalcea, Christine Bonnard, Valérie Vogt

- *Arlequin poli par l'amour – D'après Marivaux*

Mise en scène et scénographie Thomas Jolly
Production : La Piccola Familia

- *Jonathan Lambert*

Spectacle humoristique – en partenariat avec Key Prod

Cies locales

- *Mohicans*

Conception et mise en scène Noël Casale, Xavier Marchand
Avec Hubertus Biermann, Noël Casale, Marie Levy, Anne Lezervant
Co-production Théâtre du Commun, Ajaccio, Espace Diamant, Ville d'Ajaccio, Théâtre Joliette-Minoterie, Théâtre de Bastia.
Soutien Collectivité Territoriale de Corse, Théâtre de Gennevilliers, Théâtre de Lenche & Théâtre de la Mer, Marseille.
Co-réalisation Théâtre l'Echangeur, Bagnolet.

- *Lectures théâtralisées*

Compagnie Neneka – Cycle de 6 lectures à la Bibliothèque patrimoniale

- *L'Affare di carrughju drittu*

D'après L'AFFAIRE DE LA RUE DE LOURCINE D'Eugène Labiche
Traduction & Adaptation Guy Cimino et Noël Casale
Mise en scène Noël Casale
Avec Les comédiens du Teatrinu
Coproduction Théâtre du commun, Teatrinu
Soutien Collectivité Territoriale de Corse, Espace Diamant Ajaccio, Théâtre de Bastia

RESIDENCE DE CREATION

- Philippe Biondi - *Metamorphosis*
- Scène Set - *Carmen*

PARTENARIATS

Des partenariats pérennes sont mis en place avec *le Conservatoire Henri Tomasi, l'école de musique municipale*, pour se produire à l'Espace Diamant (mise à disposition gracieuse de la salle), faisant connaître le patrimoine musical corse, les talents émergents régionaux en musiques actuelles, ainsi que les travaux des professeurs et des élèves.
L'Espace Diamant accueillera en outre des manifestations organisées par les services de la ville et de la CAPA.

SCENES OUVERTES, CO-REALISATION

Pour soutenir la création insulaire et les artistes, l'Espace Diamant organise des scènes ouvertes en offrant son plateau et ses techniciens, dans le cadre d'un partenariat où la ville prend aussi à sa charge la communication de ces évènements.
L'Espace Diamant accueille aussi des spectacles en co-réalisation.
Au cours l'année 2018, seront notamment présentés à l'Espace Diamant : *Scène set avec le spectacle Carmen*
D'autres scènes ouvertes et co-réalisations pourront être proposées.

La programmation de septembre à décembre 2018 sera composée de 12 à 15 spectacles répartis de la façon suivante :

Théâtre : 5
Lectures : 3
Musique : 3
Danse : 2
Jeune public : 2
Cette programmation sera validée et détaillée dans le cadre de la délibération concernant la programmation de la saison 2018/2019, présentée au Conseil Municipal en juin ou juillet 2018.

Le budget prévisionnel (budget artistique seul - hors taxes et techniques) de ce programme s'établit comme suit :
De janvier à juin 2018 : 262 000€ + 7 000€ de Fête de la musique (hors technique)
D'octobre à décembre 2018 : 90 000 €

Les crédits seront proposés à l'inscription du budget 2018 et les dépenses imputées au chapitre 11, fonction 33.
Pour mémoire, d'autres dépenses de fonctionnement du théâtre – location techniques, taxes, petits matériels, s'ajoutent au budget artistique.

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'approuver la proposition de programmation ainsi que le budget prévisionnel du théâtre municipal de janvier à décembre 2018.

D'autoriser le maire à signer tous actes administratifs et documents relatifs à cette programmation

D'autoriser le maire à solliciter en vue de la réalisation toutes subventions auprès notamment de la collectivité territoriale de corse.

Dire que les crédits seront proposés à l'inscription du budget 2018 et les dépenses, seront imputés au chapitre 11, fonction 33.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL
Ouï l'exposé de Mme Simone Guerrini, adjointe déléguée
Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;
Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 28 juillet 2017,

APPROUVE
A l'unanimité de ses membres présents ou représentés

la proposition de programmation ainsi que le budget prévisionnel du Théâtre municipal de Janvier à décembre 2018.

AUTORISE Monsieur le Maire

à signer tous actes administratifs et documents relatifs à cette programmation
à solliciter en vue de la réalisation toutes subventions auprès notamment de la Collectivité territoriale de Corse.

DIT

Que les crédits seront proposés à l'inscription du budget 2018 et les dépenses, seront imputés au chapitre 11, fonction 33.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.
(Suivent les signatures)

MAIRIE D'AJACCIO 20000 AJACCIO

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Laurent MARCANGELI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20170731-2017_196-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/08/2017
Publication : 03/08/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation